



L'Avis en Vert n°25

Automne 2000

Journal Saisonnier de la Locale Ecolo



de Walhain

Editorial : 654 x merci à vous tous !

654 voix et 2 sièges : c'est le résultat de 8 années de travail en équipe. ECOLO est le seul parti de Walhain, à progresser en voix et en sièges. 17,6%, c'est grâce à vous et pour vous tous !

Gagner dans les chiffres mais aussi dans la manière

Pas de campagne personnelle, pas de panneaux électoraux envahissants. Un travail continu avec un groupe de personnes qui s'étend de jour en jour. Chez Ecolo, pas de personnes recrutées par opportunisme mais des femmes et des hommes qui sont venus d'eux mêmes et qui s'inscrivent dans un projet de société favorisant la démocratie interne, la qualité de la vie, la participation du citoyen, le développement durable et la justice sociale. Plus que jamais, ECOLO constitue l'alternative la plus crédible à Walhain et dans la Communauté Wallonie-Bruxelles.

Dans tout le Brabant wallon

Partout, Ecolo progresse. Et dans le Brabant wallon, ce sont maintenant 71 conseillers ECOLO qui siègeront dans les communes mais aussi en participant aux majorités d'Ottignies, Perwez et peut-être de Court-St-Etienne. Sans oublier Jean-Luc Roland, le premier Bourgmestre Ecolo de notre jeune province.

La Province... justement !

Les candidats et surtout les candidates ECOLO ont progressé. ECOLO passe à 18,5 % et emporte 11 sièges au lieu de 7 (9 des 11 élus directs sont des femmes). Catherine Installé-Ronse avec 1057 voix est élue. De même qu'Agnès Namurois avec 782 voix... mais comme elle est déjà élue conseillère communale à Walhain, elle laissera sa place à Christophe Legast. Pas de doute : des femmes élues et pas de doubles mandats, ECOLO tient ses paris !

Rejoignez-nous !

Nous allons continuer notre construction progressive basée sur l'information, les contacts avec les habitants, les contacts de terrain et une action déterminée de nos 2 conseillers au Conseil communal. Vous pouvez nous rejoindre ! Selon ses disponibilités, chacun pourra s'engager comme il le désire en participant aux réunions, en effectuant du travail administratif, en distribuant "L'Avis en Vert", en devenant correspondant de quartier, en donnant un coup de main à la fête du "Vert Solidaire"...

Contactez-nous !

HUMEURS DE CAMPAGNE

Vincent LETHÉ

La campagne électorale a immédiatement laissé la place à la campagne sucrière. Revenons-y un instant.

Ce deuxième marathon électoral communal fut pour nous l'occasion de présenter un code de déontologie de campagne basé sur le respect de nos "adversaires". Nous avons manifestement échoué, par discrétion sans doute, dans notre tentative de le faire partager à ceux-ci. Nombreux sont nos panneaux qui, pourtant placés sur des espaces publics, ont en effet été arrachés durant les jours qui ont précédé le 8 octobre. Dans six ans, nous proposerons donc, dans un souci d'équité démocratique, que la commune installe plus de panneaux collectifs afin de ne plus privatiser à outrance l'affichage électoral, comme ce fut le cas cette fois encore.

De même, dans un souci de clarté, nous proposerons de séparer clairement les panneaux communaux et provinciaux. Un détail ? De taille !

PRIX ORANGE



Aux animateurs de la journée d'information sur la mucoviscidose qui s'est déroulée le 7 octobre dernier. Nous avons

appris pas mal de choses au cours d'un très intéressant rallye vélo ou pédestre à propos de cette maladie méconnue. Nos pensées vont par ailleurs à l'organisatrice de cette journée qui a été victime d'un grave accident de voiture lors de la tempête, moins de trois semaines plus tard. Bon courage et prompt rétablissement à elle.

Nous avons le plaisir de vous inviter à un apéritif de rencontre pour fêter le nouveau millénaire et notre nouvelle législature, salle St-Lambert le 21 janvier 2001, à 11H00 (c'est la Ste Agnès !!).

Résultat électoral et conséquences politiques

Christophe LEGAST



Que devient votre voix après les élections communales ?

Le 8 octobre dernier, vous choisissiez de donner votre voix à telle liste ou à tel(le) candidat(e). Mais depuis lors, qu'est devenue votre voix ? Et à quoi servira-t-elle au cours des six prochaines années ? Examinons les choses dans leur ordre chronologique.

Après avoir déposé votre bulletin dans l'urne, celui-ci a été traité avec les autres bulletins de vote par le bureau de dépouillement composé d'un président désigné par le juge de paix, d'un secrétaire choisi par le président du bureau et de quatre assesseurs tirés au sort parmi les électeurs, eux-mêmes surveillés par les témoins des différentes listes.

Le dépouillement consiste d'abord à regrouper et compter les différents bulletins en fonction de leur couleur politique, en additionnant le nombre de bulletins portés en faveur de chaque liste (votes en case de tête) ou en faveur des candidats qui la composent (votes de préférence). Lors des élections du 8 octobre 2000, ce comptage a donné le résultat suivant pour notre commune :

Listes	Ecolo	I.C.	Wal-Un	Total
Voix	654	1724	1343	3721
% des voix	17,6	46,3	36,1	100

Selon un système de calcul qu'il n'est pas le lieu de détailler ici, mais qui avantage les listes les plus fortes, les sièges à pourvoir sont ensuite répartis entre les listes en proportion du nombre de voix récoltées par chacune d'elles (votes en case de tête + votes de préférence). Voici le résultat de ce calcul pour les 17 sièges du Conseil communal de Walhain :

Listes	Ecolo	I.C.	Wal-Un	Total
Sièges	2	9	6	17
% des sièges	(11,8)	(52,9)	(35,3)	100

Ce n'est qu'ensuite que les sièges attribués à chaque liste sont distribués entre les candidats de cette liste, en fonction notamment du nombre de voix de préférence récoltées par chacun d'eux. Les élus ainsi désignés entreront dans leurs fonctions de conseillers communaux lors de la première réunion du Conseil communal de l'année prochaine, en janvier 2001.

Une fois entrés en fonction, les nouveaux élus auront, pendant six ans, la responsabilité de prendre, en votre nom, les décisions politiques qui engagent l'avenir de la commune. Or les décisions au sein du conseil communal se prennent toujours à la majorité des voix exprimées en son sein. Sur un conseil de 17 sièges, il faut donc que se dégage une majorité de 9 voix.

Si une liste obtient cette majorité, comme c'est le cas de la liste IC à Walhain, elle sera en mesure de prendre toute seule les décisions au Conseil communal. Les autres listes (ici, Wal-Un et Ecolo) n'auront en revanche pas assez de voix que pour imposer leur point de vue ; elles pourront exprimer leur vision des choses, proposer amendements et solutions, critiquer celles de la majorité, mais ne pourront pas empêcher cette dernière de décider seule.

Ce clivage entre la majorité et la minorité (appelée aussi "opposition" car son rôle se réduit malheureusement souvent à s'opposer aux projets que la majorité veut faire passer) se marquera notamment dans la désignation du bourgmestre et des échevins, qui forment ensemble le Collège. Sauf dissension interne, ces postes seront le reflet de la majorité, tandis que l'opposition en sera exclue. Avec 46,3 % des voix, la liste I.C. contrôlerait donc 100 % du Collège. Cependant, à l'heure de mettre sous presse, on se demande encore, non seulement avec quelle majorité, mais aussi avec quel bourgmestre...



A votre avis

Le Plan Communal de Mobilité en est à ses tout débuts. Il n'y a pas encore de Commission Consultative d'Aménagement du Territoire (CCAT) à Walhain, mais cela ne devrait plus tarder puisque même la majorité l'a promise dans son programme.

Le Comité d'Accompagnement du Plan de Mobilité n'existe pas encore non plus dans notre commune. Cependant, la déviation actuellement en vigueur dans le quartier de la maison communale accentue encore la problématique de la circulation routière à Walhain. Un idée de proposition nous vient à l'esprit, qui devra toutefois se concevoir dans un vaste plan de circulation communale : la rue principale de Walhain centre qui s'appelle successivement rue des Combattants puis rue Gilisquet puis de Saint-Paul est de plus en plus fréquentée : la semaine par un nombre croissant d'habitants et de professionnels et le week-end par les personnes qui se rendent notamment au centre sportif. Ne pourrait-on pas élargir le remembrement dit de l'Aulnaie – qui relie en parallèle le Centre sportif à la route Tourinnes/Saint-Paul – afin d'y faire passer la circulation de transit en prévoyant en outre des plateaux au croisement du centre sportif ainsi qu'au carrefour des rues du Centre et Chapelle Sainte-Anne. Simultanément, cette solution rendrait la rue principale à un trafic local et ralenti par des aménagements qui invitent les automobilistes à avoir le pied léger ?

Nous vous soumettons cette proposition afin de la faire évaluer et évoluer. Qu'en dites-vous ? N'hésitez pas à nous contacter : Danielle GALLEZ, membre de notre groupe de travail "Mobilité" ou moi-même qui serai un de vos relais au Conseil communal à partir de janvier 2001 ou encore via le forum de notre site internet www.ecolo.be/walhain.

Vincent LETHÉ

Près de cinq semaines après le scrutin communal de Walhain, voici quelques questions et réflexions relatives aux résultats.

1. Un résultat aussi serré était-il prévisible ?

Le dimanche 8 octobre 2000, à 8h du matin, tous les tracts électoraux ont été répartis, selon leur origine, dans trois enveloppes et dûment pesés sur une balance de cuisine. Ecolo : 64 grammes - Wal1 : 180 grammes - IC : 202 grammes. Sur un poids total de 396 grammes, Ecolo pesait donc 2/17; Wal-Un 6/17 et les IC 9/17. Pas de surprise donc...

2. Qui a gagné les élections à Walhain ?

En termes de progression en voix et en sièges, Ecolo a gagné 7,9 % et est passé de 0 à 2 sièges. Avec à la clé une petite surprise : Vincent Lethé, élu à la quatrième place, qui rejoint Agnès Namurois, tête de liste, au Conseil communal.

La fraction tourinoise de la liste IC : avec 42.2% des voix de préférence réparties sur ses 6 candidats, elle remporte 5 des 9 sièges de la liste IC, en laissant le reste à des candidats de Walhain (2) et de Nil (2). Bravo Mr Masset !

Maillot jaune, à titre personnel, pour Mme Laurence Smets (Wal-Un). Pour sa première apparition sur la scène communale, elle rassemble sous son nom 796 voix de préférence.

3. Qui a perdu les élections à Walhain ?

Alors que le nombre d'électeurs a augmenté de 7,6% entre 1994 et 2000, la liste IC n'améliore son résultat que de 19 voix et chute donc de 3%. Elle garde de justesse sa majorité au Conseil communal avec 9 sièges sur 17. On peut donc parler d'une certaine forme de désaveu.

La mise en cartel PS-PRL sous l'étiquette Wal-Un et présenté à la presse par Louis Michel et André Flahaut, peut avoir fait perdre - en comparaison avec les résultats obtenus par les listes Vivre et PRL en 1994 - , 74 voix et près de 4,9%. On retrouve donc, comme la fois passée, 4 conseillers socialistes et 2 libéraux. Tout ça pour ça...

En conclusion

Le système électoral est ainsi fait : alors que les IC sont minoritaires en voix (1723 bulletins de vote contre 1997 à l'opposition !), ils gardent une majorité de justesse (9 élus contre 8) au Conseil communal. Il leur revient donc de proposer au Roi un candidat bourgmestre et au Conseil communal les quatre échevins qui pendant six années dirigeront Walhain. Mais avec un élu de plus que l'opposition, il leur faudra pendant six ans ne compter ni malade, ni défection. Bon courage !

Ecolo Walhain sera vigilant, tenace et loyal. Il s'engage, comme il l'a toujours fait, à vous informer de tout ce qui se passera au niveau communal et à vous associer à une opposition aussi originale que constructive. Au travail !

Stéphane Vanden Eede

FAQ Nous ouvrons dans ce journal une nouvelle rubrique. Les férus d'informatique en reconnaîtront les initiales : la FAQ ou **Foire Aux Questions**.

Dans chaque journal, nous répondrons ainsi à une ou deux questions (ou rumeur) qui nous ont été fréquemment soumises en marge de notre programme durant la campagne électorale.

La FAQ complète sera dorénavant accessible sur notre site (www.ecolo.be/walhain), ou disponible sur simple demande à l'un des membres de la locale.

Ecolo est une liste sympathique mais qui s'est toujours bornée à critiquer.

C'est que nous avons mal communiqué ou que nous n'avons pas été assez lus.

Que d'actions concrètes réalisées par un parti qui ne disposait même pas d'un conseiller d'opposition (malgré quasi 10% des voix en 94).

Citons: notre participation active et constructive à la CCIG (Commission consultative d'intérêt général); des actions et propositions pour la place de Perbais ou pour un plateau à la sortie d'autoroute (entrée dans Tourinnes), nos nombreuses propositions concrètes au travers de notre journal saisonnier, l'Avis en Vert (6 ans déjà). Notre proposition alternative lors de l'introduction des sacs payants, moins pénalisante pour les ménages avec enfants, a même été retenue par la majorité; c'est tout dire !

Néanmoins, il est vrai que c'est très souvent l'image qu'on laisse en restant dans l'opposition et c'est pourquoi nous étions prêts à prendre nos responsabilités.

Soyez attentifs et vous remarquerez combien notre opposition est constructive et nos projets bien mûris.

Tarte aux poireaux

Prendre 1 kg de poireaux et 1 œuf par personne; séparer les verts des poireaux pour la soupe et les blancs qui sont coupés en rondelles d'1 cm d'épaisseur. Les cuire dans de l'eau salée environ 10 minutes, puis les égoutter au dessus de la casserole de cuisson.

Pendant ce temps, battre les œufs entiers, saler, poivrer et ajouter de la noix de muscade et une cuillerée de crème fraîche (facultatif).

Beurrer un plat allant au four, verser les poireaux refroidis puis la préparation avec les œufs, mettre au four 6 à 7 (180°C). Préparez ensuite une chapelure pour après, mais surveillez aussi la cuisson : les œufs doivent être cuits mais pas desséchés. Saupoudrer de chapelure, remettre au four quelques instants, puis servir avec une salade verte et quelques pommes de terre.

Pour avoir avec les poireaux un repas vraiment complet, faire cuire les verts avec l'eau de cuisson des blancs : ce sera la soupe du lendemain, que vous pouvez épaissir avec des restes, des pommes de terre, du riz, etc.



AU FIL DE L'EAU...

Depuis quelques semaines, les passants de la rue Gilisquet entre autres peuvent voir des boues joncher le trottoir herbeux. C'est que le curage devait se faire. Mais de cette façon, il ne faudra pas longtemps pour que le ruissellement de la pluie ramène la boue au fond du ruisseau !...

Mais mon propos ne concerne pas tant cela, que l'ETAT de la boue : on peut se demander ce qui peut encore vivre dans cette "crasse"?

Les bords de l'eau devraient pourtant redevenir des lieux de vie !...L'entité de Walhain possède une vingtaine de kilomètres de cours d'eau, et nombreux sont ceux qui ont encore le souvenir du temps où on y trouvait des percots (épinoches) et où les enfants s'amusaient ou s'affrontaient sur leurs berges. Maintenant nos petits cours d'eau ressemblent davantage à des égouts à ciel ouvert où les eaux usées des habitations se déversent.

Il est temps que la commune et chaque habitant se sente responsable de la "qualité" de l'eau. (Je n'aime pas cette expression, comme si nous pouvions en effet accepter que cet élément fondamental de la vie sur terre soit détérioré ! L'eau est tellement fondamentale pour vivre qu'elle en est devenue une raison de guerre dans plusieurs pays, comme en Palestine par exemple).

Walhain ne possède pas de réseau d'égouttage performant, ce qui a comme conséquence que trop d'eau sale aboutit encore dans nos ruisseaux, après un éventuel passage par la fosse septique, beaucoup de maisons n'en possédant pas encore. Pour remédier à cette situation, on parle depuis 1991 du fameux plan d'égouttage. Celui-ci ne sera collectif (raccordement à la station d'épuration de Chastre) qu'à Nil et Perbais. Il restera individuel, et donc plus coûteux, à Tourinnes et Walhain. Nous y



reviendrons prochainement. Notre pouvoir communal a pourtant adopté le "Contrat de Rivière de la Dyle et de ses affluents" et s'est engagée à un "entretien des cours d'eau respectueux de l'écosystème". Qu'en est-il aujourd'hui ? Quelles sont les améliorations concrètes proposées ou réalisées par nos dirigeants communaux ?

Et moi, que puis-je faire concrètement ? Nous pouvons tous influencer sur l'état de l'eau, par exemple en diminuant notre utilisation de savon, en employant des produits biodégradables, en surveillant nos rejets...

Savez-vous qu'un litre d'huile de vidange jetée à l'égoût pollue 10.000 m³ d'eau, que 4 lessives par semaine consomment au bout d'un an l'oxygène de 40.000 m³ d'eau, et qu'un robinet qui goutte équivaut à 35m³ d'eau gaspillée ?

Nous consommons en moyenne 132 litres d'eau potable par habitant et par jour, dont 11 litres pour usage alimentaire. En Wallonie, sur 409 points d'analyse des cours d'eau, 147 présentent une qualité biologique médiocre à mauvaise, 16 espèces de poissons sur 41 sont menacées, voire ont disparu, 34% des captages dans les nappes des sables bruxelliens (c'est à dire notre type de sol à Walhain) dépassent ponctuellement la norme de 50 mg de nitrates par litre. Le coût de l'assainissement du bassin de la Dyle est actuellement évalué à ...5 milliards de francs.

Alors, cela ne vaut-il pas la peine que nous nous mettions tous, dès aujourd'hui, à prendre conscience des implications de notre usage de l'eau et à contribuer chacune et chacun à une amélioration à notre portée, au bénéfice final de tous, présents et à venir ?



Catherine RONSE-INSTALLÉ



PRIX CITRON



A méditer en écoutant "Comme un arbre dans la ville", de Maxime Leforestier, le bien nommé.

Au groupe IC qui, dès le surlendemain de l'élection, a abattu le superbe tilleul de la place communale en cours de réasphaltage. Le vernis environnemental du programme de la majorité n'aura donc tenu que...deux jours. Certes, cet arbre était, dit-on, enraciné sur un sol instable. Fort bien, mais cet état de fait était bien antérieur aux élections. L'arbre a d'ailleurs brillamment résisté durant presque cinquante ans. Et puis, lorsque l'on dispose d'un tel arbre, cela ne valait-il pas la peine d'articuler le projet de la place en fonction de celui-ci ? Nous ne hurlons pas comme Idéfix, le chien d'Obélix, au moindre arbre sacrifié. Un arbre, ça se replante. C'est plutôt le principe qui nous fait réagir, nous et pas mal de Walhinois qui nous ont dit : "Vous avez vu... ?". Comme par hasard, on a attendu le surlendemain des élections pour commettre ce genre d'acte symbolique. Mauvaise foi, quand tu nous tiens...

